

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du Département des Côtes d'Armor



LAMBALLE-ARMOR, LE 30 JANVIER 2024

PACTE CULTUREL DE TERRITOIRE 2023-2026

LE DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR SOUTIEN LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LAMBALLE TERRE & MER

Ce mardi 30 janvier, le Département des Côtes d'Armor et Lamballe Terre & Mer signaient un pacte culturel à l'objectif partagé : soutenir le développement culturel du territoire à destination de tous les publics par l'éducation artistique et culturelle, la valorisation du patrimoine matériel et immatériel et le développement de la pratique artistique.

« Le Département, à travers ce 2e pacte culturel avec Lamballe Terre & Mer, réaffirme sa volonté d'accompagner tous les territoires et tous les publics vers une pratique culturelle riche et épanouissante, et un accès à l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie », rappelle **Patrice Kervaon**, vice-président du Département délégué à la Culture et aux Cultures de Bretagne.

« En 2017, les États généraux des politiques culturelles ont été l'occasion d'affirmer l'importance de la culture dans un projet commun. La coopération est devenue une réalité incontournable, dans un objectif d'accès harmonisé à la culture, d'immersion dès le plus jeune âge dans l'art et de capacité à mettre en œuvre des initiatives culturelles. La signature du premier pacte (2019-2021) a permis d'envisager ces coopérations de façon pérenne. Ce second pacte (2023-2026) sera l'occasion d'affirmer ce partenariat autour des deux axes forts de la politique culturelle de Lamballe Terre & Mer, à savoir, l'enseignement artistique et l'Éducation artistique et culturelle sur tous les temps de la vie. Ensemble, nous œuvrerons à offrir à toutes et tous les habitants de Lamballe Terre & Mer une vie culturelle et artistique riche et polymorphe », précise **Claudine AILLET**, vice-présidente à la culture de Lamballe Terre & Mer.

Valable jusqu'au 31 décembre 2026, le pacte a été conçu autour de 3 axes prioritaires :

- La pratique artistique dans les établissements secondaires (ex. : Classe à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT), classes orchestres, résidences d'artistes...);
- l'éducation artistique et culturelle (EAC) tout au long de la vie, pour tous les publics du territoire (ex. : art-thérapie musicale, résidences d'artistes en structure médico-sociales...);

la valorisation du patrimoine matériel et immatériel au service de l'éducation artistique et culturelle pour les publics éloignés (ex. : soutien de projets EAC au site départemental du Château de la Hunaudaye).

La première année de mise en œuvre du Pacte est une année de préfiguration permettant la mise en place de premières actions et de mise en œuvre des conditions nécessaires à la pleine opérationnalité du pacte. Il a permis notamment de mettre en place des classes à horaires aménagés Théâtre et Orchestre et de prévoir un dispositif d'art-thérapie musicale.



DANS LES COLLÈGES...

Une classe orchestre a été mise en place depuis la rentrée 2023-2024 au collège François-Lorent de Moncontour, où une trentaine d'élèves de 6e et 5e ont une pratique instrumentale et orchestrale de 2h sur le temps scolaire, avec des instruments mis à disposition gratuitement. Le projet est prévu pour une durée minimale de 3 ans.

Budget 2023 : 42 764 €

Le collège Simone-Veil de Lamballe-Armor fait de l'ouverture culturelle l'une des priorités du projet académique et du projet d'établissement. C'est dans ce cadre qu'une **classe à horaires aménagés théâtre (CHAT)** a également été créée en septembre 2023. Elle permet aux élèves de 4e et de 3e de recevoir un enseignement au théâtre renforcé dans le cadre du programme et des horaires scolaires. Le projet est porté et coconstruit par la Ville de Lamballe-Armor (Quai des Rêves), une enseignante de théâtre du Conservatoire de Lamballe Terre & Mer et les professeurs du collège. **Budget 2023 : 8 400 €.**

Des résidences d'artistes auront également lieu dans les établissements secondaires. Cette année, les comédiens et auteurs de la compagnie Sentimentale Foule se rendront au Collège Thalassa d'Erquy pour une résidence « Fanfiction » à destination des élèves de 4e. **Budget 2023 : 10 545 €.**

ART-THÉRAPIE ET ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE POUR TOUTES ET TOUS

L'éducation artistique et culturelle a pour vocation de s'adresser à tous les publics, dont les personnes âgées dépendantes, les personnes en situation de handicap, ou les structures accueillant des jeunes enfants. Les **dispositifs d'art-thérapie** permettent de consolider les liens sociaux et de développer les moyens d'expression. C'est pourquoi des actions avec la musicothérapeute Michèle Van Dooren seront mises en place en 2024 auprès du Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel de Lamballe-Armor, de l'association Athéol et du Centre intercommunal d'action sociale. **Budget 2023 : 3150 €**



CONTACTS PRESSE

Lamballe Terre et Mer

Florence Baëlh

florence.baehl@lamballe-terre-mer.bzh - 02 96 50 59 42

Département des Côtes d'Armor

Marion Sevenier

marion.sevenier@cotesdarmor.fr - 02 96 77 69 55

